



MATIÈRES RESIDUELLE

Selon la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998 – 2008, chaque municipalité régionale de comté (MRC) et communauté métropolitaine (CM) devait élaborer un plan de gestion des matières (PGMR). Ce plan doit faire le portrait de la situation actuelle et définir les actions qui seront entreprises afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux. L'objectif général de cette politique est de détourner des sites d'enfouissement 65% des matières pouvant être mises en valeur annuellement d'ici 2008. Pour les municipalités, cet objectif se traduit par la mise en valeur de :

- ❖ 60% du verre, du plastique, du métal, des fibres, des encombrants et des matières putrescibles;
- ❖ 75% des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux) ;
- ❖ 50% du textile ;
- ❖ 80% des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.

LE RECYCLAGE

Que devez-vous savoir ?

Le service de la collecte de matières recyclables par apport volontaire, a vu le jour dans notre municipalité, en mai 2005.

Il revient à chaque citoyen et citoyenne de participer aux services mis en place par la municipalité afin de réduire les quantités de matières qui terminent leur vie utile dans les sites d'enfouissement.

Voici une liste des principales matières pouvant être recyclées :

- **Papier et carton** : Papiers et enveloppes. Journaux, circulaires, revues. Sac de papier. Boîtes et emballages de carton. Boîtes de jus et cartons de lait (Tétra Pak et contenants à pignon) Bottins de téléphone. Livres sans couverture ni reliure.
- **Verre** : Toutes les bouteilles de verre
- **Plastique** : Tous les contenants et couvercles de plastique qui affichent un symbole de recyclage avec les numéros suivants : 1, 2, 4, 5 et 7.
- **Métal** : Boîtes de conserve et couvercles. Cannelles (jus, liqueurs, etc.) Assiettes et papier d'aluminium. Cintres et autres petits articles de métal (ex : tuyaux, chaudrons).
- **LA PRÉPARATION** : Enlever et jeter les bouchons et capsules. Écraser les boîtes de carton.



Composition de nos matières résiduelles



Matière recyclables 35.2 %

Matière putrescible 41.0 %

RDD 0.8 %

Objets encombrants 0.6 %

Textiles 3.8 %

Déchets ultimes ¹ 18.6 %

(1) Excluant les contenants consignés et les pneus hors d'usage

Municipalité Lac-des-Seize-Îles
47, rue de l'Église
Lac-des-Seize-Îles
(Québec) J0T 2M0

Téléphone (450) 226 - 3117
Télécopie (450) 226 - 1461
Courriel : munlac16iles@qc.aire.com